

L'UCC en pratique

Horaires des repas

12h à 13h & 18h à 18h45



Horaires des visites

- 13h00 à 17h45

- sur demande de 19h00 à 19h45



Les moments d'activités et les repas sont des temps thérapeutiques. Il est important que l'espace commun soit un **lieu calme et serein** pour tous les patients. Il est donc demandé aux visiteurs d'aller en chambre avec leur proche. **Les visites ne sont pas autorisées pendant les horaires des repas**

Télévision

S'adresser à l'accueil pour les tarifs

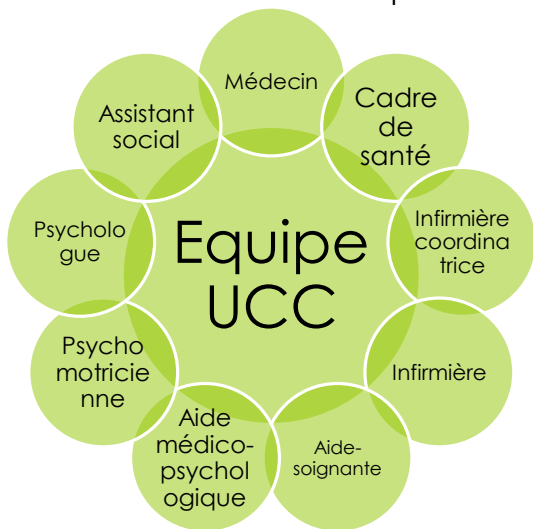


Gestion du linge

Un trousseau de linge est demandé à l'entrée. L'entretien du linge de la personne est assuré par la famille.

Permissions de sortie

Des permissions pour la journée sont possibles en accord avec le médecin. L'infirmière présente peut transmettre votre demande



L'équipe est à votre disposition pour toute information et pour tout rendez-vous avec le médecin, l'assistante sociale, la psychologue ou l'IDE coordinatrice



Joindre l'infirmière :
03.62.21.04.85

Joindre IDE coordinatrice :
03.62.21.04.98



Groupe Hospitalier
LOOS HAUBOURDIN

L'unité Cognitivo-Comportementale (UCC)



20, rue Henri Barbusse BP 57
59374 LOOS cedex
03.62.21.04.00

L'UCC, c'est quoi ?



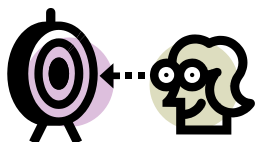
Les patients admis en unité cognitivo-comportementale sont atteints de la **maladie Alzheimer ou maladies apparentées** : démences vasculaires, démence fronto-temporale, démence à corps de lewy, démence parkinsonienne, maladie de pick... nécessitant une hospitalisation de soins de suite spécialisée.

L'hospitalisation dans l'unité est demandée par le **médecin de ville** ou par le **médecin responsable d'un court séjour gériatrique** ou **autre service aigu** (urgence) ou **après une chirurgie**.

La durée d'hospitalisation est définie par les médecins du service UCC.



L'objectif de l'UCC...



- Offrir un **bilan d'évaluation** de l'évolution de la maladie.
- **Améliorer les problèmes comportementaux** d'origine somatique ou propres à la maladie.
- Réduire significativement les **contentions physiques** ou **pharmacologiques**.
- Adapter les thérapeutiques, **suivi médical rapproché**
- Améliorer le statut **nutritionnel**.
- Assurer le **suivi médical du patient après hospitalisation**.
- Maintenir les **capacités fonctionnelles**.
- Permettre une **courte période de répit pour les aidants**.

Equipped du service



L'unité est un **service sécurisé**. Une sonnette est à l'entrée du service.



L'unité comprend **10 chambres individuelles**, une **terrasse aménagée** accessible en séances dirigées par les soignants ou la famille (potager, plantes, coin détente,...), une **salle d'activité** pour la psychomotricienne...

Les repas sont servis en salle à manger.



Les animations et ateliers thérapeutiques

Les ateliers thérapeutiques sont une prise en charge médico-psycho-sociale active, collective, individualisée et choisie chaque jour en fonction des **capacités restantes** et du **bien être exprimé ou ressenti du patient**. Ces ateliers sont réalisés par la psychomotricienne, les aides-soignants, les aides médico-psychologiques, les infirmières. Le planning des activités est affiché dans le couloir de l'unité.



Soins d'esthétique

Il est possible de faire appel à un coiffeur, pédicure (à vos frais)

➔ **S'adresser aux soignants** pour prise de rendez-vous.